

# PROCESSUS DE LA RÉUNION DE GOUVERNANCE

- 1. Tour d'inclusion :** Chacun son tour.  
Pas de discussion
- 2. Préoccupations administratives :**  
Répondez à toute préoccupation logistique.
- 3. Établir l'ordre du jour :**  
Saisissez un ou deux mots par point.
- 4. Traiter les points à l'ordre du jour :** Traitez les points un par un. (Pour chaque point, utilisez les étapes 1 à 6 ci-dessous).
- 5. Tour de clôture :** Partagez vos réflexions sur la réunion, un par un. Pas de discussion.

## 1 / PRÉSENTER LA PROPOSITION

**Proposeur** (personne d'autre ne parle)

**Objectif :** partager la tension et la proposition initiale. Le proposeur partage la tension et la proposition initiale.

**Scribe :** capturez la tension et la proposition mot pour mot.

Si le proposeur demande une discussion pour élaborer une proposition initiale, les autres sont autorisés à l'aider, mais pas à l'améliorer ou à rechercher un consensus. Le facilitateur met fin à la discussion dès qu'une proposition viable émerge.

## 2 / QUESTIONS DE CLARIFICATION

**Tout le monde peut poser des questions** (seul le proposeur répond)

**Objectif :** tout le monde comprend la tension et la proposition. Tout le monde peut poser une question au proposeur pour mieux comprendre, mais pas influencer ; aucune réactions ou discussions autorisées. Le proposeur peut répondre "*non spécifié*" à toute question.

## 3 / TOUR DE RÉACTION

**Tout le monde, excepté le proposeur.**

**Objectif :** partager des opinions non filtrées sur la proposition. Tout le monde parle, un à la fois, sauf le proposeur. Pas de discussion. Les réactions sont adressées vers l'espace, et non aux individus.

## 4 / AMENDER ET CLARIFIER

**Proposeur** (personne d'autre ne parle)


**Objectif :** clarifier l'intention ; modifier éventuellement la proposition. Le proposeur peut clarifier son intention ou modifier sa proposition, mais n'a aucune obligation de le faire. Personne d'autre ne peut prendre la parole, même pas pour aider.

**Scribe :** capturez les amendements potentiels.

## 5 / TOUR DES PRÉOCCUPATIONS

**Tout le monde** (pas de discussion)

**Objectif :** partager les préoccupations relatives à la proposition et recueillir des objections concrètes pour l'intégration. (*voir au verso les instructions du test*)

Vois-tu une raison pour laquelle l'adoption de cette proposition causerait du tort ?   
NON →  PROPOSITION VALIDÉE  
↓ OUI

## 6 / INTÉGRATION

**Tout le monde, en mettant l'accent sur l'objecteur et le proposeur en tant que détecteurs des tensions** (le soutien des autres est bienvenu)

**Objectif :** modifier la proposition afin qu'elle ne cause pas de préjudice(s) concret(s) et qu'elle réponde toujours à la tension du proposeur.

**En tant que facilitateur :**

- Intégrez d'abord les erreurs formelles, puis les autres objections énoncées, une par une. Vous déterminez l'ordre des objections à intégrer.
- Pour chaque objection, commencez par l'objecteur, mais permettez aux autres d'apporter leur contribution. Demandez : "*Que peut-on ajouter ou modifier pour supprimer ce préjudice ?*"  
Pas de sur-optimisation, ni de recherche de consensus. Dès qu'une solution potentielle émerge, arrêtez les discussions et vérifiez chaque idée en demandant aux deux personnes concernées :
  - à l'objecteur : "*Cela supprimerait-il le problème ?*"
  - au proposeur : "*Cela répondrait-il toujours à ta tension ?*"
- Dès que vous entendez "*oui*" aux deux questions, intégrez l'objection suivante sur la liste

**Scribe :** capturez la proposition modifiée.

- Après avoir intégré toutes les objections, répétez le processus de contrôle de la proposition (5).

# TESTER LES PRÉOCCUPATIONS

## Cette proposition pourrait-elle causer du tort ? Si oui : lequel ?

Le tort correspond à :

- a) dommage matériel ou immatériel lié au temps (inefficacité),
- b) certains éléments de la proposition sont peu clairs ou incompréhensibles,
- c) la proposition dégrade la capacité du cercle à réaliser sa raison d'être.

OU

Si aucun tort n'est décrit, expliquez : J'ai besoin d'entendre le tort. [proposez la définition de "tort" (a, b ou c)].  
Demandez à nouveau : *Quel est le tort concret ?*

↓ *Si, encore une fois, aucun tort concret n'est décrit, demandez :*

- As-tu simplement une meilleure idée ?
- Trouves-tu la proposition inutile ?

**Tension indépendante**



apporte ton propre point à l'ordre du jour

*Scribe : saisissez le tort énoncé dans la section note.*

La proposition limiterait-elle l'un de tes rôles ?

OU

Essayes-tu d'aider un autre rôle ou le cercle en général ?

**en dehors de l'autorité de tes rôles**



mettre l'attention sur les tensions ressenties dans les rôles

Lesquels de tes rôles seraient limités dans l'expression de sa raison d'être ou de ses redevabilités et comment ?

Est-ce que le tort est créé par cette proposition ?

OU

Est-ce que le tort existe, même si la proposition était abandonnée ?

**Tension indépendante**



apporte ton propre point à l'ordre du jour

Comment le tort sera-t-il créé par la proposition ?

Conclus-tu de ton expérience personnelle que le tort se produira ?

OU

Es-tu en train d'anticiper que le tort à de fortes chances de se produire ?

**Quelle est ton expérience ?**  
L'objecteur doit être capable de nommer des situations concrètes ou des exemples. Sinon, il ne fait qu'anticiper.

Es-tu préoccupé par le fait qu'un **tort important** pourrait se produire avant que nous puissions nous adapter ?

OU

Peut-on prendre le **risque d'essayer** cette proposition, sachant que nous pouvons y revenir à tout moment ?

**La tension peut être ignorée**



recueillir plus d'informations, réexaminer si nécessaire



### Une objection concrète qui doit être intégrée

(Demandez à la même personne si elle a d'autres préoccupations puis terminez le tour. Ne passez à l'intégration que lorsque vous avez recueilli tous les torts qui doivent être intégrés).

### Erreur formelle (doit toujours être intégrée)

Demandez à la personne en quoi la forme de la proposition enfreint les règles de la constitution. Par exemple :

- le résultat opérationnel a été capturé ;
- la proposition est en dehors de l'autorité du cercle ;
- la proposition mentionne des personnes ;
- redevabilité qui n'est pas une activité récurrente, etc.